

Budget 2022

de la commune de BORDES...

Le contexte

Après la construction du centre technique municipal, l'année 2022 verra le lancement réel du programme pluriannuel de restructuration du centre bourg autour de la place Jean Nougès.

Comme chaque année, le budget de la commune a été construit en prenant en compte la baisse progressive de la dotation forfaitaire et en se fixant pour objectif :

- de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services rendus aux habitants;
- de maîtriser le niveau de la masse salariale (qui restera inférieur au taux moyen des communes de la même strate démographique);
- de maintenir la dette à un niveau acceptable qui ne réduira pas nos capacités d'investissement pour les années à venir
- de mobiliser des subventions auprès du département, de l'état et de tout organisme habilité chaque fois que possible;
- de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux

En 2021, première année de la réforme fiscale pour les taxes concernant le budget communal, on a pu constater que les dotations de l'état sont venues compenser complètement la perte de recette due :

- à la suppression de la taxe d'habitation
- à la baisse de 50% de la base fiscale pour la taxe sur les propriétés bâties concernant les locaux professionnels

La partie recettes de fonctionnement du budget 2022 est donc construit sur le même modèle.

De plus, en 2021, la CCPN n'a pas pu solder l'opération de réhabilitation de la décharge communale de Bordes (menée en maîtrise d'œuvre déléguée), étant donné que toutes les subventions n'ont pas encore été perçues.

Il convient donc de remettre au budget 2022 les frais relatifs à la réhabilitation de la décharge de Bordes, ainsi que toutes les opérations d'ordre afférentes pour intégrer les charges dans l'actif de la commune ainsi que les subventions accordées par l'agence de l'eau, le FEDER....

Ceci entraîne une forte augmentation du budget global pour 2022, sans toutefois le déséquilibrer car les opérations d'ordres de dépenses sont compensées par le même montant en termes de recettes (subventions)

Budget global

	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune	2 911 807,12 €	5 056 707,00 €	7 968 514,12€

Le budget de la section de fonctionnement s'élève à **2 911 807 €** (intégrant un bénéfice de fonctionnement 2021 reporté de 673 917 €) et dégage un bénéfice de **1 006 843 €** qui est transféré en section d'investissement.

La section d'investissement se chiffre à **5 056 707 €** (intégrant les restes à réaliser de 2021 ainsi qu'un bénéfice d'investissement 2020 de 77 972 €).

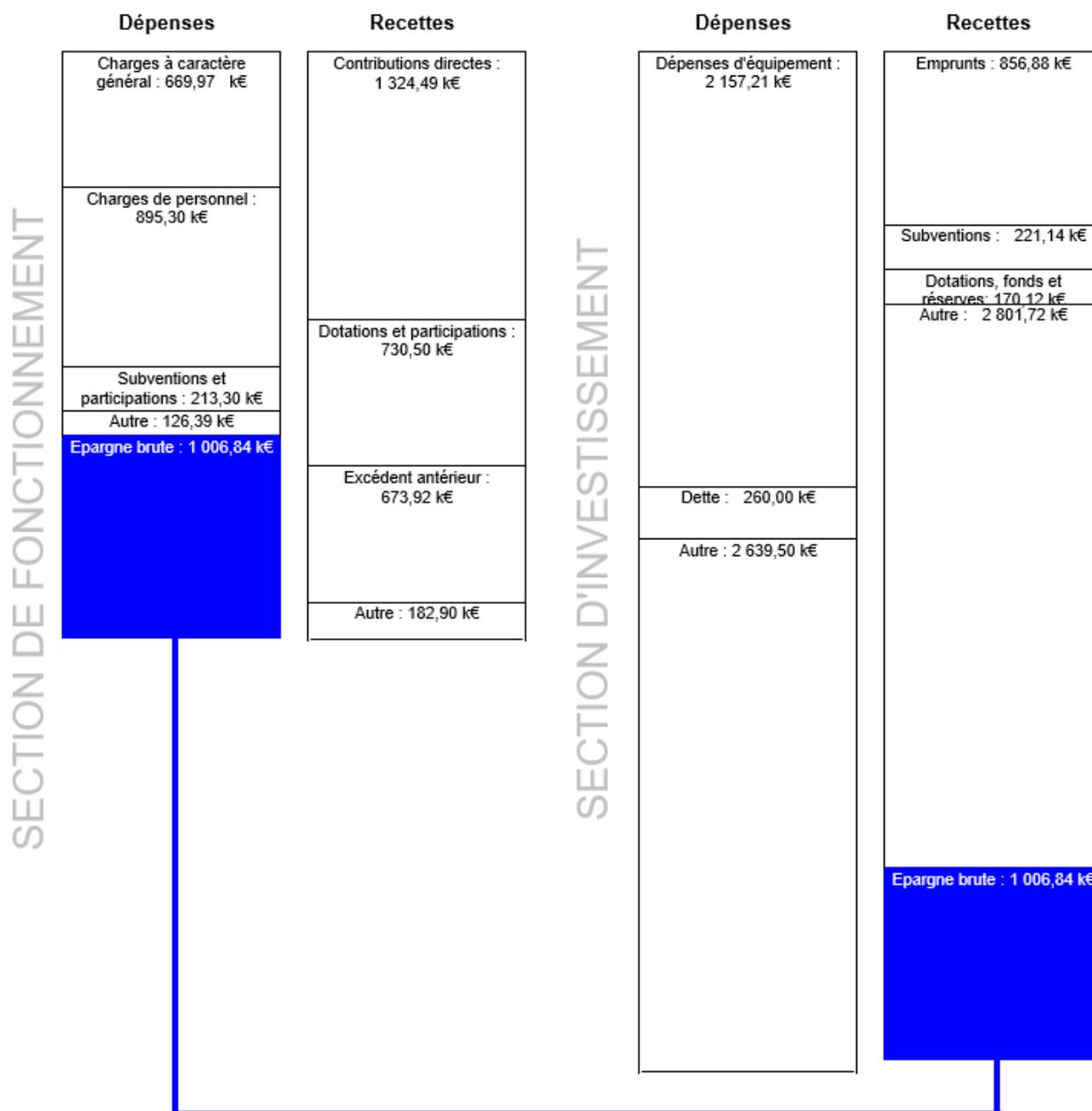
Ce montant est en forte augmentation par rapport à 2020 du fait de l'intégration des opérations d'ordre concernant la réhabilitation de la décharge de Bordes pour un montant de **2 465 000 €**.

Ces coûts sont entièrement compensés par les subventions (Agence de l'eau Adour Garonne, SAFRAN, FEDER, ADEME). Le reste à charge sur cette réhabilitation de la décharge pour la commune de Bordes s'élève à 640 000 €

L'emprunt identifié dans ce budget 2022 s'élève à 456 882 € et permet d'équilibrer le budget en finançant les investissements principaux : centre bourg et solde réhabilitation de la décharge communale.

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



La section de fonctionnement présente un bénéfice cumulé de 1 006 k€, ce qui permet de garantir les opérations d'investissement prévues en 2022 et améliorer les équipements du village. Ceci sans augmenter le taux des taxes locales.

Dans la partie investissement, la zone « Autre » du graphique (en recettes et en dépenses) intègre les opérations d'ordres relatives à la réhabilitation de la décharge de Bordes (**2 427 000 €**).

Le bénéfice de la section de fonctionnement nous permet de prévoir les travaux suivants (ne sont cités ici que les travaux les plus importants ou à forte visibilité) :

- Le remboursement à la CCPN de 640 k€ correspondant au reste à charge pour la commune sur l'opération de réhabilitation de la décharge communale de Bordes (opération menée par la CCPN pour le compte de la commune)

- Les premières réalisations du programme « Centre bourg » qui vise à rénover le bâtiment devant les halles pour y installer la mairie et tous les services municipaux, ainsi que des activités pour les particuliers (activités culturelles et sportives) et les entreprises (coworking par exemple...). Ce projet pluriannuel est doté d'un budget de 200 k€ en 2022. Les marchés étant prévus pour la fin de l'année afin de commencer les travaux en 2023.
La réflexion sur le réaménagement de la place Jean Nouguès sera lancée en 2022.
- Les travaux de voirie (200 k€)
- L'aménagement des placettes (10 k€)
- La rénovation des toits latéraux de l'église (80 k€)
- L'aménagement de voies vertes (70 k€)
- La poursuite du programme de replantation dans la forêt de bordes (47 k€)
- La rénovation d'une salle des écoles, de la salle de restauration de la cantine (18 k€)
- Le remplacement de matériels divers (Armoire ignifugée, laveuse salle des fêtes, tables salle des fêtes équipement pour le Centre Technique Municipal...) (40 k€)
- La création de jardins partagés (10 k€)
- La mise en conformité du branchement électrique de la sonnerie au niveau du clocher (13k€)
- L'achat d'équipement numérique pour l'école primaire (15 k€)

Nous avons aussi réservé un budget conséquent pour deux initiatives qui permettront à nos concitoyens de participer plus activement au développement de la commune :

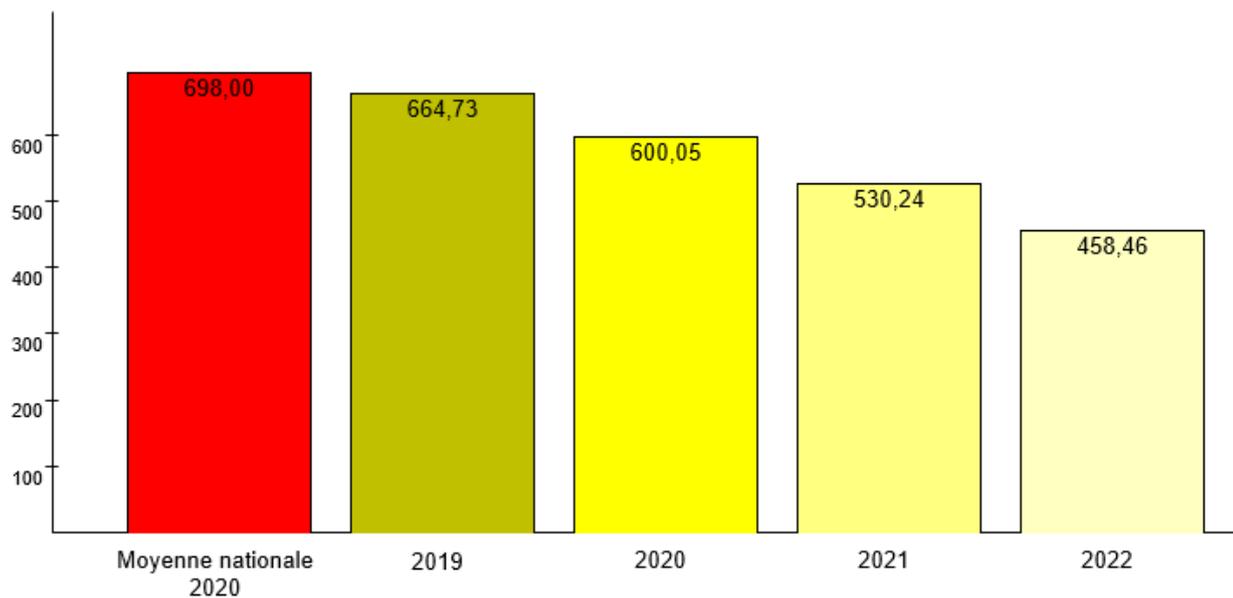
- 50 k€ sont consacrés à des projets qui seront proposés par les habitants dans le cadre de la « démocratie participative »
- 10 k€ pour un projet piloté par le conseil municipal des enfants

Dettes

	Encours de la dette
Commune de Bordes	1 346 497 €

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) = 1,51 ans.

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Le taux moyen d'intérêt de nos emprunts se situe environ à 1,65%.

Un taux d'intérêt moyen si bas a pu être atteint par la renégociation des emprunts réalisés dans les années moins favorables (taux supérieurs à 4%)

Subventions et participations versées

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
00000000000000	Divers débiteurs	1 940,00
ADELFA 64	ADELFA	500,00
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Anciens Combattants	600,00
ASS ADMR CANT NAY EST	ADMR	500,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Association Parents d'élèves	2 000,00
ASSOCIATION LA PASSERELLE	Passerelle	250,00
ASSOCIATION LES LOCO MOTIVES	Loco-Motivés	5 000,00
BORDES SPORT HANDBALL	Bordes Sport Handball	22 500,00
CCAS	CCAS	30 000,00
COLLECTIF ALIMENTAIRE PLAINE DE NAY	Collectif alimentaire Plaine de Nay	250,00
COMITE ANIMATION	Comité d'Animation	11 500,00
FC LA RIBERE	Football Club La Ribère	8 700,00
FOYER RURAL DE BORDES	Foyer Rural	3 000,00
GROUPEMENT DE CHASSEURS DE LA RIBERE	Société de Chasse	500,00
JUDO CLUB	Judo Club de Bordes	1 200,00
LA PREVENTION ROUTIERE	Prévention Routière	80,00
LOUS ESBAGATS	Lous Esbagats	2 000,00
OC BI BORDAS L'ARRIBERA	Oc Bi Bordas	340,00
PELOTARI CLUB	Bordes Pelotari Club	400,00
SKI CLUB NAYAIS	Ski Club Nayais	140,00
TENNIS CLUB DE BORDES	Tennis Club Bordais	1 600,00
	TOTAL	93 000,00

Contributions

Organisme	Libellé	Montant
ASA DU CANAL DU BANIU	Syndicat du Baniu	500,00
SDIS64 SERVICE DEPT INCENDIE SECOURS 64	SDIS	69 000,00
SIPL SYNDICAT IRRIGATION PLAINE LAGOIN	SIPL	4 600,00
SYNDICAT D ENERGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES	SDEPA	29 900,00
	TOTAL	104 000,00